

INAUGURATION DU REFUGE COMMUNAL ET DE LA FOURRIÈRE CANINE INTERCOMMUNALE

Le 07 novembre 2025

LA VILLE DE VALSERHÔNE ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERRE VALSERHÔNE ONT FINANCÉ, DANS UN PROJET COMMUN, LA CRÉATION D'UN REFUGE ANIMALIER COMMUNAL ET D'UNE FOURRIÈRE CANINE INTERCOMMUNALE.

Dans le cadre de leur politique en faveur de la sécurité et de la tranquillité publiques, la ville et l'intercommunalité se sont associées pour coordonner leurs actions en faveur de la protection animale.

Ensemble, elles ont financé, construit et aménagé, deux infrastructures devenues indispensables sur le territoire de Terre Valserhône, à savoir un refuge communal destiné à l'accueil des chiens et des chats et une fourrière canine intercommunale.

Cet équipement, orienté vers le bien-être animal, a été réfléchi et construit pour garantir un accueil et un entretien de qualité aux chiens et chats abandonnés ou errants.

Situé Route de Nantua, sur le site de l'ancienne déchetterie de Châtillon-en-Michaille (lieu-dit «Bois-de-Coz») à Valserhône, le site propose un bel d'espace et des installations neuves et modernes.



Inauguration le vendredi 7 novembre en présence de Messieurs Régis PETIT, Maire de Valserhône, Patrick PERREARD, Président de Terre Valserhône l'Interco et Robert GRACIA, Président de l'association « Les 4 pattes valserhônaises ».



LE PROJET

Le permis de construire a été déposé en janvier 2024 et les travaux ont débuté en juin 2024. Sur une superficie d'environ 7000 m², ce projet est réalisé de la manière suivante :

- Conservation des voiries et circulations, avec création de 11 places de stationnement, dont 1 place réservée PMR ;
- Conservation du bâtiment existant, avec son réaménagement en espace d'accueil et bureau ainsi que la création d'un auvent ;
- Installation de 7 bâtiments préfabriqués :
 - * 5 bungalows qui servent respectivement à accueillir les chats et les chatons, à stocker la nourriture, à la mise en quarantaine et l'infirmerie ainsi que comme local de cuisine ;
 - * 1 bâtiment qui abrite le complexe canin, comprenant le chenil et l'infirmerie associée ;
 - * 1 bâtiment qui abrite la fourrière canine et l'infirmerie associée ;
- Création d'un parc de détente pour chiens de 800 m².



LE FINANCEMENT

L'investissement dans ce projet s'élève à 397 904 € TTC. Il est supporté par les deux collectivités territoriales, à hauteur de 100% par la ville de Valsershône pour le refuge, 100% par Terre Valsershône L'interco pour la fourrière, et partagé 50%-50% pour l'espace d'accueil.

L'ASSOCIATION LES 4 PATTES VALSERHÔNOISES

Le projet de création d'un refuge et d'une fourrière canine a été lancé suite à la demande de l'association « Les 4 pattes valserhônaises », très active et investie sur le territoire.

Entièrement dévouée à la protection des chiens et chats, la mairie de Valsershône ainsi que Terre Valsershône l'Interco ont souhaité confier à l'association la gestion au quotidien du site.



Contacts presse :

Ville de Valsershône

Direction de la communication : communication@valserhone.fr / 04 50 56 60 60

Terre Valsershône l'Interco

Service communication : emmanuelle.excoffier@terrevalserhone.fr / 04 50 59 59 04